REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

DELIBERATION

Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse

nombre de membres : 12

quorum: 7

titulaires présents : 9

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 8

date de la convocation :

14 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la

SEANCE DU 25 MARS 2025

salle de réunion du site de Baleycourt, sous la présidence de Dominique

MOUSSA.

2025/03 N°2

Objet de la Délibération : Compte administratif 2024 budget annexe

Présents: Mme COYARD Nathalie, M. MOUSSA Dominique, M. OBARA Sylvain, M. LE FRANCOIS Bertrand, M. COLIN Jean-Paul, M. PICHAVANT Pascal, M. DEHAND Philippe, M. HENRY Philippe, M. GOEURIOT Bernard

Excusés: M. GILSON Bernard, M. DURET Jean-Luc

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la désignation de M. Bernard GOEURIOT en tant que Président de la séance pour le compte administratif du budget annexe 2024,

Vu la présentation de comptes administratif de l'exercice 2024 du budget annexe.

Entendu l'exposé du Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, suite à la sortie de Monsieur Dominique MOUSSA :

ADOPTE, à l'unanimité, le compte administratif 2024 du budget annexe dont les résultats globaux de clôture sont les suivants :

- résultat d'investissement de l'exercice - 853 761.06 € 448 588.53 € - résultat de fonctionnement de l'exercice - 405 172.53 € - résultat cumulé de l'exercice 203 385.28 € - résultat d'investissement reporté 650 040.95 € - résultat de fonctionnement reporté 448 253.70 € - résultat global cumulé de clôture

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'AUTORISE à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME

Le Président, Dominique MOUSSA

> RECU EN PREFECTURE le 21/05/2025 Application agréée E-layathexò

Rendue executoire par attienage et envoi a la refecture de la Meuse le Recours, informations des usagers. Si vous entendez contester la présente décision, il vous est conseillé de demander des fiches d'informations établies Elles vous informeront sur les différentes possibilités de recours, les pouvoirs du juge administratif. la façon de le saisir, les frais d'un recours, etc. Adress, téléphone au : Tribunal Administratif. de Nancy -5. Place de la Carrière - C.O. Nº 28 - 54036 NANCY Cedex - Tél. : 03.83.35.40.98 Rendue exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture de la Meuse le